



# BON DE COMMANDE

Associations scolaires USEP

# 2024

# 2025

No affiliation :

Date :

Nom de l'association :

## A - COTISATION D'AFFILIATION

Affiliation à l'Usep et à l'APAC

**17,75 €**

**TOTAL A**

€

## B - COTISATION D'ADHESIONS

Licence Usep Adulte **16,35€ x**  licences =  €

Licence Usep enfants Maternelle **8,00€ x**  licences =  €

Licence Usep enfants Élémentaire **8,00€ x**  licences =  €

**TOTAL A + B**

€

## RENOUVELLEMENT NUMÉRIQUE

1. Connectez-vous à [www.affiligue.org](http://www.affiligue.org) avec vos identifiants et mot de passe de dirigeant.e associatif.ve.
2. Renouvelez d'abord l'affiliation de l'association en relisant et modifiant les informations affichées à l'écran d'affiliation.
3. Signez votre demande avec la signature électronique (vous aurez besoin de votre téléphone portable pour recevoir le code SMS de signature). La validation de votre renouvellement est instantanée. Vous recevrez un e-mail confirmant que votre affiliation a été validé.
4. Vous pourrez renouveler les adhésions de vos membres pour la nouvelle saison.
5. Vous recevrez par e-mail la facture ainsi que les adhésions souscrites.
6. Réglez votre facture par chèque ou virement bancaire.

Besoin d'un accompagnement pour vos démarches ?  
Contactez-nous :

**COMITÉ DÉPARTEMENTALE USEP 66**  
1 rue Michel Doutres – 66000 PERPIGNAN  
04 68 08 11 12 – [usep@laligue66.org](mailto:usep@laligue66.org)